

master Mention journalisme

RNCP24382 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	321
Code(s) ROME	E1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Cergy-Pontoise

<http://www.u-cergy.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le détenteur de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de média. Il maîtrise les compétences nécessaires pour pouvoir exercer des professions dans le domaine du journalisme et de la communication privée et institutionnelle sous toutes ses formes (presse écrite, radio, télévision, internet)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel :

- analyse les faits à l'aune d'un décryptage pertinent
- gère les outils de la communication et de l'information du web ou du téléphone mobile.
- utilise les outils et logiciels nécessaires au traitement de l'image ou du son numérique

Le diplômé maîtrise les techniques de collecte, de traitement et de mise en scène de l'information sur support papier, télévision, radio ou internet : conférence de rédaction, réalisation de reportages sur le terrain, d'interview, d'écriture de dépêches d'agence, compte-rendu, de brèves, de reportage, de portrait, déclinés pour des supports différents et des publics différents.

Le diplômé est capable :

- d'analyser l'histoire en temps réel ce qui le rend apte à rejoindre des rédactions spécialisées dans l'information en continu ou à oeuvrer pour des radios généralistes ou pour des agences de presse.
- de mettre en adéquation ses connaissances avec les thématiques médiatisées afin de décrypter avec pertinence les questions présentes au quotidien dans la presse écrite comme dans les médias audio visuels.
- de mettre en scène l'information pour pouvoir réaliser une présentation efficace.
- de maîtriser l'écriture journalistique sous toutes ses formes : éditions spécialisées, presse nationale ou régionale, supports internet
- de participer à l'élaboration collective d'un journal ou d'un magazine (maîtrise du "chemin de fer", hiérarchie de l'information, iconographie)
- de participer à l'élaboration d'un journal télévisé (hiérarchie de l'information, réalisation de reportages, de sujets à partir de banques d'images type EVN...)
- de participer à l'élaboration d'un journal radio (hiérarchie de l'information, réalisation de reportages sur le terrain ou par téléphone, rédaction de brèves...)

- de participer à l'élaboration de pages d'information multimédia
- de respecter les règles déontologiques propres à la profession

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise de média : presse écrite, radio, télévision, internet

- journalisme
- communication privée et institutionnelle

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

journalisme et information média :

- journaliste généraliste en PQR et PQN
- journaliste dans des parutions spécialisées
- journaliste d'une information dématérialisée
- journaliste pour des collectivités territoriales

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (26 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	997
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, ayant contribué aux enseignements, ou de professionnels

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, ayant contribué aux enseignements, ou de professionnels.

Remarque : possibilité de validation pour partie du diplôme par VES ou VAP

- Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)
- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'université de Cergy-Pontoise : www.u-cergy.fr

Site du master : www.master-journalisme-genevilliers.fr

Site de l'université de Cergy-Pontoise

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24382/>